

*Initiatives parlementaires*

Ainsi, on crée de nouvelles structures, on dédouble sans scrupule, sans s'arrêter pour regarder ce qui se fait déjà dans les provinces. Pire encore, on profite des zones grises et des secteurs non occupés pour s'imposer dans les provinces. Certaines d'entre elles acceptent cette façon de faire du fédéral; c'est leur choix. Mais d'autres le voient d'un oeil différent et se sentent menacées et brimées par le fédéral. Mais peu importe les craintes exprimées par certaines provinces, le fédéral, au nom de l'approche globale et du fédéralisme, tasse ces dernières et impose sa façon, ses normes et sa machine administrative.

Si nous allions plus loin dans le raisonnement tordu des fédéralistes, le Canada lui-même devrait se subordonner à un autre organisme, plus vaste, nord-américain, et pourquoi pas un organisme planétaire qui serait en charge complètement de l'environnement.

Nous ne croyons pas que ce soit là une bonne solution pour conserver et protéger notre milieu naturel. Nous croyons certainement à l'harmonisation de normes et d'exigences; nous souscrivons certes à des ententes pour des secteurs spécifiques. Mais nous soutenons fermement que l'application de ces normes, exigences, ententes, doit se faire à plus petite échelle si nous voulons atteindre efficacement et rapidement des objectifs environnementaux. Le gouvernement fédéral devrait donc limiter son rôle et laisser l'application et l'administration de l'environnement aux provinces.

La motion du député de Davenport reflète très bien les visées centralisatrices et dominatrices de son gouvernement. Il souhaite que le fédéral vienne jouer sur un terrain déjà bien occupé. Quand il nous parle d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, le député de Davenport est des lunes de retard sur des actions et des mesures déjà entreprises au Québec et dans d'autres provinces.

Depuis plusieurs années, Hydro-Québec, qui relève du gouvernement du Québec, offre à ses consommateurs des programmes d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique. Hier soir encore, j'ai vu une publicité télé d'Hydro-Québec qui offrait information et dépliant sur un nouveau programme d'économie d'énergie.

● (1835)

J'aimerais rappeler au député proposeur de cette motion que chaque province, par le biais de ses entreprises productrices d'électricité, possède aussi de tels programmes. Entre autres, le programme Power Smart fonctionne depuis quelques années. Le député devrait aussi savoir que le ministère des Ressources naturelles, ministère fédéral cette fois-ci, présente plusieurs programmes issus du Plan vert. Il existe même une direction générale de l'efficacité énergétique au sein de ce ministère.

Par sa motion, le député veut-il nous dire que le gouvernement fédéral est inefficace dans ses propres actions? Voilà qui confirmerait ce que nous savons et constatons depuis fort longtemps.

La motion du député vient encore une fois montrer, et de façon très nette, la non reconnaissance par les fédéraux de ce qui se fait dans les provinces et leur volonté de mettre leur nez dans des secteurs d'activités qui ne les regardent pas. Je pose la question au député de Davenport: Pourquoi le fédéral devrait venir au Québec et dans les autres provinces pour promouvoir l'économie d'énergie, alors que cela se fait déjà, monsieur le Président?

L'application d'une telle motion ne créerait-elle pas encore une fois des duplications et des chevauchements inutiles, inefficaces et coûteux, du gaspillage de fonds publics qui ne résulte en rien et qui n'est bon qu'à la propagande du gouvernement fédéral?

Je me pose de sérieuses questions sur les intentions du député de Davenport en proposant cette motion. Il émet un grand voeu pieux auquel lui-même ne donne pas beaucoup de vigueur. Le libellé de la motion est en effet bien timide. On peut lire «que le gouvernement devrait envisager l'opportunité de promouvoir. . .». Disons simplement qu'on ne pourrait pas aller très loin avec cette formulation et les mots utilisés. Le député de Davenport est habituellement plus clair et plus vif dans ses propositions.

Je veux m'arrêter sur une autre partie de la motion timide du député de Davenport et je la cite: «. . .en prévision d'un changement climatique à l'échelle de la planète. . .». Le député nous parle d'un changement climatique, sûrement le réchauffement de la planète qui est largement causé par les gaz à effet de serre.

Je trouve un peu farfelu que le député nous mentionne cela alors que la ministre de l'Environnement a récemment admis qu'elle n'était pas sûre de pouvoir s'acquitter d'une promesse ambitieuse du fameux livre rouge. Cette promesse contenue dans la bible des libéraux disait, et je cite: «Notre priorité immédiate sera d'élaborer, conjointement avec les parties prenantes, un plan visant à réduire de 20 p. 100 par rapport aux concentrations de 1988 les émissions de gaz carbonique d'ici l'an 2005.» Interrogée pour savoir si elle était convaincue que cet objectif pourrait être atteint, la ministre a répondu: «Oh, mon Dieu! En suis-je convaincue? Non, je n'en suis pas convaincue.»

Elle admettait ainsi son incapacité politique due au manque de soutien et d'appui au sein du Cabinet. Et pourtant, cette promesse constituait une poutre maîtresse de la plate-forme environnementale libérale. Que vaut la motion du député de Davenport, alors qu'une importante promesse de son parti est si aisément bafouée par les ministres libéraux?

Autre point inquiétant relatif à cette promesse constitue l'idée qui germe en ce moment de pelleter nos responsabilités dans des pays en développement. En effet, le Canada démontre une certaine ouverture à l'idée de créditer à son bilan de réduction des gaz à effet de serre des actions qu'il pourrait soutenir ou effectuer à l'extérieur du pays. Si cela s'avérait, ce serait un constat d'échec flagrant et une preuve de mollesse du gouvernement libéral.

La motion du député de Davenport m'apparaît quelque peu futile. Dans un premier temps, elle demande au gouvernement de dédoubler ce qui se fait déjà dans les provinces et au sein même